



Le 27 et 28 août 2019
À partir de 9h



Château de Courrière
[Rue Bâtis de Corère 6](#)
[5336 Courrière](#)



4 points de formation
par demi journée



Un module d'une demi-journée de 4h vaut 50 € (40 € pour les stagiaires). Ce prix est dégressif si vous vous inscrivez à plusieurs modules.

[Programme](#)

[Inscrivez-vous](#)

Découvrez nos ateliers

Bilans comptables - IPP et Isoc

Mardi 27 août 9h-13h

A l'occasion de ce module consacré aux bilans comptables, seront abordés les deux thèmes suivants :

1. L'impôt des personnes physiques
2. L'impôt des sociétés

[Lire plus](#)

Découverte du droit collaboratif

Mardi 27 août 9h-13h

Depuis le 1^{er} janvier 2019, notre code judiciaire contient une 8^{ème} partie qui consacre le droit collaboratif aux articles 1738 à 1747 : un mode amiable de résolution des litiges encadré par deux avocats.

[Lire plus](#)

Bilans comptables - TVA et successions

Mardi 27 août 14h-18h

Lors de ce deuxième module consacré aux bilans comptables, seront plus spécialement abordés les thèmes suivants :

1. La TVA sans se prendre la tête
2. Préparation à la succession

Droits intellectuels, orientation TIC et nouvelles technologies

Mardi 27 août 14h-18h

Le module donnera l'occasion de rappeler les règles et les précautions de base afin de préserver ses droits intellectuels et d'éviter d'enfreindre ceux des tiers.

Les règles relatives à l'usage des photographies en ligne, des marques, des

[Lire plus](#)

logiciels, des bases de données, des hyperliens seront envisagées.

Décodez le CoDT (Code de développement territorial)

Mercredi 28 août 9h-13h

Le CoDT est une bibliothèque qui comporte huit livres dont le quatrième (relatif au permis d'urbanisation, au permis d'urbanisme et au certificat d'urbanisme) est celui dont les pages sont le plus souvent visitées.

Dans ce module, vous (re)découvrirez de la manière la plus pragmatique possible, les livres des rayonnages moins fréquentés et pourtant tout aussi fondateurs du développement territorial

[Lire plus](#)

Droits humains

[Lire plus](#)

Tour d'horizon des FARLS

Mercredi 28 août 9h-13h

La loi du 18 juin 2018 a fait des modes amiables de résolution des conflits une alternative beaucoup plus fréquente à la procédure judiciaire : en comprendre les différences, les contours et en acquérir les techniques devient un impératif pour tout avocat et ce d'autant plus qu'il est soumis à une obligation légale d'information de ses clients à ce sujet.

Ce module est agréé à concurrence de 4 heures de formation permanente par la Commission Fédérale de Médiation.

[Lire plus](#)

Mercredi 28 août 14h-18h

Ce module consacré aux « Droits humains » vise à donner aux avocats un maximum de réflexes et d'outils pratiques :

- pour invoquer les droits fondamentaux devant les juridictions nationales,
- mais aussi devant les comités onusiens ;
- et enfin la Cour européenne des droits de l'Homme.

[Lire plus](#)

Droit alimentaire

Mercredi 28 août 14h-18h

Si, dans les années 90', les avocats généralistes parvenaient à conseiller les entreprises du secteur alimentaire en se fondant sur le droit commun, ces vingt dernières années la législation dans ce secteur s'est fortement complexifiée, au rythme des crises sanitaires et sociétales (vache folle, OGM, E. coli, fiprenol...), jusqu'à l'émergence d'un droit alimentaire qui vise à encadrer la production et la distribution des aliments.

[Lire plus](#)

En marge des Universités d'été : Formation en Droit collaboratif

ATTENTION : le suivi de ce module ne vous permet pas de choisir un autre atelier des Universités d'été.

Actuellement, il est possible de pratiquer le droit collaboratif dès le suivi effectif des deux journées de formation, sachant que pour maintenir l'agrément, un deuxième module de deux journées devra être suivi dans les 24 mois de la formation I.

Le niveau I aborde l'historique du processus, son état d'esprit, ses étapes, son déroulement,

la dynamique du travail d'équipe avec les clients et le confrère ainsi que les outils de base de communication, de négociation et de gestion des émotions.

C'est un module pratique et interactif.

[Lire plus](#)